



Lens, le 1<sup>er</sup> juillet 2011

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LOUVRE-LENS A VOTE LA GRATUITE POUR UN AN DE LA GALERIE DU TEMPS

Ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011 s'est tenu à la Maison du projet le 3<sup>ème</sup> Conseil d'Administration du Louvre-Lens, sous la présidence d'Henri Loyrette, Président directeur du Louvre, et en présence notamment de Daniel Percheron, Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, de Guy Delcourt, Député maire de Lens, de Philippe Duquesnoy, représentant de Jean-Pierre Kucheida, Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et de Xavier Dectot, directeur du Louvre-Lens, nommé le 28 mars à la tête de l'EPCC (établissement public de coopération culturelle).

Le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la gratuité totale de l'accès à la Galerie du Temps du Louvre-Lens pour une durée d'un an, à titre exceptionnel, pour accompagner l'ouverture du musée. Les visiteurs accéderont ainsi gratuitement aux chefs-d'œuvre du Louvre exposés dans la Galerie du Temps et dans le Pavillon de Verre et bénéficieront gracieusement d'un guide multimédia durant leur visite. Ce choix résulte du souci de favoriser l'appropriation du musée du Louvre-Lens par tous, et notamment par le public régional.

Le Conseil d'Administration a également voté la grille tarifaire donnant accès aux grandes expositions internationales temporaires, qui, elles, seront payantes. Des tarifications particulières seront appliquées pour les groupes et titulaires de cartes d'adhésion, et la gratuité sera accordée aux moins de 18 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

### A propos du Louvre-Lens :

Le musée du Louvre-Lens incarne la politique de démocratisation et de décentralisation menée conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales. Né de la volonté commune de la Région Nord-Pas de Calais et du musée du Louvre, c'est le Louvre dans toutes ses composantes et ses activités qui vient à Lens. Un « autre Louvre » résolument tourné vers l'avenir et installé dans un bâtiment à l'architecture volontairement contemporain.

Le musée du Louvre-Lens disposera d'un espace d'exposition permanente, composé de la galerie du Temps et du Pavillon de Verre. La Galerie du Temps permettra de présenter à Lens des chefs-d'œuvre issus des collections du musée du Louvre de manière chronologique et transversale (toutes techniques et civilisations confondues). Le Pavillon de Verre, situé dans la continuité de la Galerie du Temps, permettra d'offrir un espace d'approfondissement, à travers des expositions thématiques annuelles.

Le musée du Louvre-Lens disposera également d'un espace dédié aux expositions temporaires (2 expositions temporaires par an).

- 29 novembre 2004 – choix de Lens, comme ville d'accueil du nouveau Louvre
- 26 septembre 2005 – choix de SANAA
- 4 décembre 2009 – pose de la première pierre
- 28 mars 2011 – nomination de Xavier Dectot au poste de Directeur de l'EPCC

Le musée ouvrira ses portes au public en décembre 2012. De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur [www.louvre-lens.fr](http://www.louvre-lens.fr)

Contacts Presse :

Région Nord-Pas de Calais : Valérie CORMONT, Tél : 03.28.82.52.64, [valerie.cormont@nordpasdecals.fr](mailto:valerie.cormont@nordpasdecals.fr)

Musée du Louvre : Anne-Laure BEATRIX / David MADEC, Tél : 01.40.20.51.10 / 56.98, [anne-laure.beatrix@louvre.fr](mailto:anne-laure.beatrix@louvre.fr) ; [david.madec@louvre.fr](mailto:david.madec@louvre.fr)